

Programme des Nations Unies pour L'Environnement

Division Technologie, Industrie et Economie

Sous-division de l'économie et du commerce

BULLETIN D'INFORMATION

Numéro 10, juillet-septembre 2003

Table des matières

Initiative du PNUE pour le renforcement des capacités d'intégrer l'évaluation et la planification du développement durable, 25-26 juin 2003, Genève

Réunion sur le renforcement des capacités dans les domaines de l'environnement, du commerce et du développement durable dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 27-28 mars 2003, Mexico

Atelier ESRF consacré aux questions du commerce et du développement après Doha, 22 mai 2003, Le Cap

Dernier atelier sur le projet du PNUE relatif aux implications pour le commerce et pour l'accès au marché de l'abandon progressif du bromure de méthyle, 10 juin 2003, Beyrouth

Renforcement des capacités d'élaboration des politiques intégrées et de mise en oeuvre de développement durable, 27-28 mars 2004, Ile de Jeju, République de Corée

Célébrations internationales de la Journée mondiale de l'environnement à Beyrouth, le 5 juin 2003

Nouvelle publication de l'unité de l'économie et du commerce du PNUE (ETB): Etudes consacrées à l'évaluation d'incidences sur l'environnement dans les pays en développement

Unité de l'économie et du commerce, Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie, PNUE

11-13 Chemin des Anémones
1219 Châtelaine
Suisse

Tél. +41 22 917 8298

Fax +41 22 917 8076

URL: <http://www.unep.ch/etu/>



Initiative du PNUE pour le renforcement des capacités d'intégrer l'évaluation et la planification du développement durable, 25-26 juin 2003, Genève

La division Economie et Commerce du PNUE lance une initiative pour « Le renforcement des capacités d'intégrer l'évaluation et la planification du développement durable ». Cette initiative consiste principalement à entreprendre une évaluation intégrée des aspects écologiques, sociaux et économiques pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Le but étant d'analyser et d'utiliser les expériences et les approches existantes, et de procéder à une évaluation et à une planification intégrée pour trouver un juste milieu entre les objectifs écologiques, les objectifs sociaux et les objectifs économiques sans perdre de vue celui d'atténuer la pauvreté et de promouvoir un commerce durable; à cette fin seront recensées les approches et les pratiques les plus efficaces, tout comme les insuffisances de manière à remédier à celles-ci. L'initiative s'attachera avant tout à examiner comment assurer la durabilité des stratégies de planification, notamment dans le secteur agricole. Des projets seront mis en œuvre dans huit pays - Amérique latine, Afrique, région Asie-Pacifique et Europe orientale et centrale.

Cette initiative met en application la décision GC 21/14 du Conseil d'administration du PNUE relative à la fourniture d'une assistance aux gouvernements pour aider ces derniers à intégrer les considérations d'ordre écologique dans l'élaboration et l'évaluation de leurs politiques macroéconomiques, à adopter une approche intégrée en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques mutuellement favorables à leur commerce et à leur environnement, ainsi qu'à favoriser une meilleure compréhension des liens existant entre la pauvreté et l'environnement. Elle s'inscrit également dans le suivi donné à la décision GC 22/10 qui préconise une stratégie d'exécution des engagements pris dans le cadre du plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), en vue d'atténuer la pauvreté.

D'autre part, le Conseil d'administration dans sa décision GC 22/10 a exhorté les gouvernements, les organisations internationales, les organisations donatrices et les grands groupes à œuvrer de manière active pour donner effet aux engagements pris dans le cadre du plan de mise en œuvre du Sommet

mondial sur le développement durable pour l'élimination de la pauvreté, ainsi que de rendre opérationnel le fonds de solidarité approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 57/265 du 20 décembre 2002, et demandé au Directeur exécutif d'élaborer une stratégie d'exécution de ces engagements dans le cadre du mandat du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Par ailleurs, au cours de la réunion ministérielle de l'OMC à Doha, les ministres ont pris note des efforts des membres de conduire volontairement des évaluations nationales en vue de mesurer l'impact des



politiques commerciales sur l'environnement, et encouragé ces derniers à partager leurs connaissances et leurs expériences avec les membres de l'OMC souhaitant se livrer à des bilans et à des évaluations nationales.

A cette fin, une réunion préparatoire a été convoquée par le PNUE en février 2003, sous la forme d'un groupe de travail réunissant des experts représentant les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, notamment la Banque mondiale, le PNUD, l'UNECE, la CNUCED, l'IISD, l'IIED, le WWF, l'Asian Institute of Technology (AIT), le Centre International des Technologies de l'Environnement de



Tunis (CITET), *AidEnvironment* et le Centre régional de l'environnement. La réunion avait pour objectif principal de se mettre d'accord sur une stratégie d'exécution et d'élaborer dans un document-cadre les objectifs et les modalités à adopter pour mettre en œuvre les projets de pays.

Aux fins du lancement de cette initiative, le PNUE a convoqué une réunion de préparation qui s'est tenue à Genève les 25 et 26 juin 2003. La réunion visait principalement à recenser des méthodes et des approches, ainsi qu'à dégager les modalités à adopter pour conduire les études de pays.

Dans un premier temps, les pays potentiellement concernés ont été invités à soumettre une première ébauche des processus (stratégies) de planification qu'ils envisagent d'appliquer pour réduire la pauvreté, protéger l'environnement et favoriser le commerce. Ceux-ci devaient inclure la programmation interne, les processus de planification et les stratégies de promotion du développement durable, à savoir les politiques agricoles, les stratégies d'aménagement des zones rurales ou urbaines, de même que les plans et processus de planification pilotés de l'extérieur. Ils incluraient aussi les processus de planification visant à examiner ou à mettre à jour les plans ou les politiques qui existent, ou à en élaborer de nouveaux. À partir de cette ébauche, les pays sont invités à choisir parmi les processus de planification un processus stratégique majeur à exécuter au cours de 2003 et 2004, et à le soumettre au PNUE pour financement en tant que projet pilote.

Les études de pays pilotes seront menées par l'institution nationale choisie par le pays concerné.

<http://www.unep.ch/etu/etp/events/Poverty/Poverty.dwt>

Réunion sur le renforcement des capacités dans les domaines de l'environnement, du commerce et du développement durable dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 27-28 mars 2003, Mexico

La réunion avait pour objectif de définir d'une manière précise les besoins, de manière à renforcer les capacités d'interface des politiques en faveur du commerce, de l'environnement et du développement durable en Amérique latine et aux Caraïbes. Elle visait à : recenser les activités prioritaires pour le renforcement des capacités et élaborer un programme à long terme pour renforcer les capacités d'interface de la région; trouver un réseau d'institutions régionales et sous-régionales capables de contribuer aux activités de renforcement des capacités; améliorer la collaboration entre les ministères chargés des questions de l'environnement et du commerce et les secrétariats créés au titre des accords sur le commerce et l'environnement pour ce qui est de la formulation des politiques commerciales et environnementales; identifier les principaux domaines de l'environnement et du développement durable se rapportant

au programme de travail du SMDD de l'OMC pour la région; et contribuer à intégrer les considérations écologiques aux négociations bilatérales et régionales.

La réunion a suscité un vif intérêt parmi les gouvernements de la région. Elle a accueilli les fonctionnaires chargés du commerce et de l'environnement de 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En outre, les États-Unis, le Canada et les Communautés européennes y étaient représentés, de même que les organisations internationales. La réunion a également bénéficié d'une participation active des organismes de coopération régionale, économique, commerciale et écologique (CARICOM; CAN; CAF; et CEC), ainsi que des autres parties prenantes, les ONG, les milieux universitaires et les organismes de recherche.

Tous les participants se sont accordés à reconnaître l'importance de mettre en place un programme de renforcement des capacités de la région qui: tienne compte des besoins spécifiques des pays, des sous-régions et des régions; favorise l'échange des données d'expérience et des connaissances entre les pays, ainsi que la coordination des efforts déployés par les institutions multilatérales, régionales et nationales; et permette une plus grande intégration des objectifs environnementaux dans les autres politiques sectorielles.

Les biens et les services environnementaux, les droits de la propriété intellectuelle, la diversité biologique, de même que l'accès aux marchés pour les produits respectueux de l'environnement, notamment les produits issus de l'agriculture biologique, ont été distingués comme les domaines communs pour lesquels la région avait besoin de renforcer ses capacités.

Les participants ont souligné qu'il convenait d'évaluer les besoins nationaux avant d'élaborer des programmes destinés à renforcer les capacités, et d'impliquer le secteur privé dans ces programmes. Ils ont également réclamé que soit améliorée la capacité des négociateurs commerciaux par le biais d'ateliers, de nouveaux programmes, de formations ainsi que d'autres activités conduites dans un cadre institutionnel. À cet égard, un certain nombre de participants ont estimé que les programmes de renforcement des capacités devaient se concentrer, par ordre de priorité, sur la formation, sur la recherche et ensuite sur les séminaires et colloques.

<http://www.unep.ch/etu/mexico/Mexico2003.htm>

Atelier de l'ESRP consacré spécifiquement aux questions liées au commerce et au développement après Doha, tenu à l'issue du séminaire régional de l'OMC sur le commerce et sur l'environnement pour les pays africains, le 22 mai 2003, Le Cap, Afrique du Sud

Les secrétariats du PNUE et de la CNUCED ont organisé un atelier conjoint sous l'égide de l'Équipe spéciale du PNUE et de la CNUCED chargée du renforcement des potentiels en matière de commerce, d'environnement et de développement (ESRP)

au Cap, le 22 mai 2003. Cet atelier s'est déroulé à l'issue du séminaire régional organisé par l'OMC sur le commerce et sur l'environnement pour les pays africains du 19 au 21 mai. Les responsables du commerce et de l'environnement de 21 pays de l'Afrique anglophone étaient les invités de ces deux manifestations.

L'atelier de l'Equipe spéciale a été axé sur deux questions bien précises liées au programme de travail de l'après-Doha :

- a) l'évaluation intégrée des politiques commerciales
- b) la protection et la promotion des connaissances traditionnelles

L'atelier a en outre été le lieu de discussions sur les activités à mettre en place au niveau régional pour assurer un suivi au dialogue des politiques institué par l'Equipe spéciale pour promouvoir des débouchés à la production et au commerce des produits issus de l'agriculture biologique, qui avait eu lieu au Secrétariat des ACP à Bruxelles en février 2002. Les autres besoins en matière de renforcement des capacités de l'interface entre les politiques en faveur du commerce et celles en faveur du développement durable ont été passés en revue, notamment à la lumière du programme de travail de Doha. Celui-ci nous aidera à planifier les activités futures de l'Equipe spéciale dans la région.

<http://www.unep.ch/etu/etp/events/CapeTown/CapeTown.dwt>

Dernier atelier sur le projet du PNUE relatif aux implications pour le commerce et pour l'accès au marché de l'abandon progressif du bromure de méthyle, 10 juin 2003, Beyrouth

Sous les auspices de l'Equipe spéciale du PNUE et de la CNUCED chargée du renforcement des potentiels en matière de commerce, d'environnement et de développement le Ministère libanais de l'environnement conduit une étude sur les succédanés du bromure de méthyle (aux termes du Protocole de Montréal, il est prévu d'abandonner progressivement l'emploi de cette substance dans la fumigation des sols) et sur l'impact de la libéralisation des échanges commerciaux sur l'agriculture. Ce projet s'appuie sur un projet plus large, financé par le Fonds multilatéral et placé sous l'administration du PNUD, exécuté par le Ministère libanais de l'environnement.

L'étude propose l'abandon progressif en deux temps par le Liban, d'ici à 2015, de l'emploi du bromure de méthyle, de sorte à assurer l'efficacité et la durabilité du processus. L'étude met l'accent sur l'importance de motiver les exploitants pour que ces derniers renoncent au bromure de méthyle, de constituer des liens entre les acteurs de la production et les acteurs de la commercialisation, de rechercher et de trouver des marchés potentiels pour les exportations, de guider les exploitants sur ces nouveaux marchés, et de mettre en place une banque de données accessible à tous les acteurs. Autant de mesures qui permettront aux exploitants d'être compétitifs sur les marchés internationaux.

Renforcement des capacités d'élaborer des politiques intégrées et de mise en œuvre du développement durable – Elaboration de politiques mutuellement bénéfiques pour le commerce et l'environnement aux fins du développement durable, Île de Jeju, République de Corée, 27-28 mars 2004

En raison de l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SARS) et des risques sanitaires posés par celle-ci et à la suite des diverses consultations que nous avons eues avec le Ministère de l'environnement et le Ministère des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée, il a été décidé de différer la tenue de ce forum de haut niveau.

À l'issue des entretiens menés avec les deux Ministères coréens, le Ministère de l'environnement et le Ministère des Affaires étrangères et du commerce, il a été décidé de modifier la date de la réunion qui aura finalement lieu les 27 et 28 mars 2004 sur l'Île de Jeju, République de Corée. Rebaptisée « Renforcement des capacités d'élaborer des politiques intégrées et de mise en œuvre



du développement durable », la réunion se déroulera à l'issue de la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration et du Forum ministériel mondial sur l'environnement qui sera elle aussi accueillie par le Ministère coréen de l'environnement du 29 au 31 mars 2004 en Corée. La réunion durera finalement deux jours. La partie initialement consacrée aux ministres a été supprimée. La réunion débattera au niveau technique de l'évaluation et de la planification intégrées aux fins du développement durable, ainsi que des priorités et des approches visant à renforcer les capacités de manière efficace.

La réunion devrait accueillir des représentants des ministères de l'environnement et du commerce, de même que des organisations non gouvernementales et des organisations internationales. On espère que la participation des fonctionnaires chargés de l'environnement et du commerce permettra aux participants de concentrer leurs travaux sur la nécessité de renforcer tout particulièrement les capacités dans les domaines de l'environnement et du développement durable, de réfléchir aux besoins dans ces domaines et de traiter des questions d'ordre commercial et environnemental propres aux différentes régions du monde.

(continued on page 4)

Célébrations internationales de la Journée mondiale de l'environnement à Beyrouth, le 5 juin

Le Liban, pays aux cèdres légendaires révéés depuis les premiers marins phéniciens, accueillait cette année la Journée mondiale de l'environnement (5 juin). C'était la première fois en 30 années d'existence de cette manifestation destinée à sensibiliser l'opinion publique que les principales célébrations se déroulaient dans le monde arabe.

La Journée mondiale de l'environnement, commémorée le 5 juin de chaque année, est un des moyens par lequel les Nations Unies sensibilisent les opinions publiques du monde entier à l'environnement, et mobilisent l'attention et l'action du monde politique. C'est le thème qui a été choisi pour soutenir l'Année internationale de l'eau douce proclamée par les Nations Unies en 2003 ainsi que la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars.

De manière générale, la Journée mondiale de l'environnement entend conférer une dimension humaine aux questions écologiques, donner aux gens les moyens de devenir les agents actifs d'un développement durable et équitable; faire comprendre que les communautés ont un rôle central à jouer si l'on veut changer les comportements à l'égard des questions d'environnement; et plaider en faveur d'un partenariat propre à garantir à toutes les nations et à tous les peuples un avenir plus sûr et plus prospère.

La Journée mondiale de l'environnement, qui est considérée comme une des grandes dates du calendrier écologique, est célébrée chaque année par plus de 100 pays. Elle est une source d'inspiration pour l'action politique et collective. Les pouvoirs publics, les particuliers, les organisations non gouvernementales, les communautés, les groupes de jeunes, les milieux d'affaires, l'industrie et les médias entreprennent diverses activités pour renouveler leur engagement vis-à-vis de la protection de l'environnement.

<http://www.unep.org/wed/2003/>

Ce Bulletin fournit exclusivement des informations d'ordre général. Il ne présente pas le point de vue officiel de l'Organisation des Nations Unies ni celui d'aucune institutions spécialisées de cette dernière. Les lecteurs sont libres de reproduire les articles figurant dans le présent bulletin en citant dûment leurs sources

**Edité par
Unité de l'économie et du commerce, Division de
la technologie, de l'industrie et de l'économie,
PNUE
Pour plus d'exemplaire, veuillez vous adresser à
eth@unep.ch**

**Unité de l'économie et du commerce, Division
de la technologie, de l'industrie et de l'économie,
PNUE**

13 Chemin des Anémones
1219 Chatelaine
Switzerland

Tél. +41 22 917 8298

Fax +41 22 917 8076

eth@unep.ch

URL: <http://www.unep.ch/etu/>



Nouvelle publication du Service de l'économie et du commerce du PNUE (ETB) : Etudes consacrées à l'évaluation d'incidences sur l'environnement dans les pays en développement

La présente publication fait pendant au Manuel du PNUE d'aide à la formation à l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Elle contient une série d'études de cas illustrant la pratique de l'évaluation d'incidences sur l'environnement (ainsi que des éléments extraits des études d'évaluation de l'environnement) dans les pays en développement et dans les pays en transition.

Les études de cas ont été compilées par des spécialistes de l'évaluation d'incidences sur l'environnement issus des pays en développement, qui illustrent l'exécution du processus d'évaluation dans les différentes régions du monde en développement et montrent les difficultés les plus fréquemment rencontrées dans cet exercice.

Les études de cas sont censées être utiles à deux points de vue:

Premièrement, elles peuvent être incorporées dans les supports de formation spécifiquement adaptés aux besoins des clients, et rendre ainsi ces derniers plus pertinents et réalistes.

Deuxièmement, les études peuvent servir de « points de référence » ou de « blocs de construction » à partir desquels seront élaborés des cas précis reflétant les expériences et les questions concrètes rencontrées au cours de l'évaluation d'incidences sur l'environnement dans tel pays ou dans telle région.

Le manuel est un outil générique à l'usage des formateurs de l'évaluation d'incidences sur l'environnement, en particulier de ceux travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition. Le principal objectif poursuivi est de faciliter l'élaboration des cours et des supports de formation spécifiquement adaptés à un pays ou à une région donnés. Des aides à l'enseignement sont incorporées qui aident les formateurs de l'évaluation d'incidences sur l'environnement à discerner les besoins des participants et à préparer des cours sur mesure. Des conseils indiquent les sources d'information de l'évaluation d'incidences sur l'environnement de manière à aider le formateur à préparer ses cours de formation et ses supports de cours, et cela pour chaque sujet. Les rapports de l'évaluation d'incidences sur l'environnement et les documents d'information sont considérés comme des aides particulièrement utiles pour préparer des études de cas adaptées aux situations locales. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, il n'est pas toujours facile de se procurer des exemplaires des rapports de l'évaluation d'incidences sur l'environnement, ou les descriptions trop détaillées de ces derniers peuvent s'avérer difficilement transposables dans une étude de cas. En effet, peu d'études de cas décrivant la pratique de l'évaluation d'incidences sur l'environnement dans les pays en développement font l'objet d'ouvrages concernant le terrain. La présente compilation de cas s'efforce précisément de combler cette lacune.

<http://www.unep.ch/etu/publications/Compendium.htm>

Pour commander cet ouvrage: www.earthprint.com